

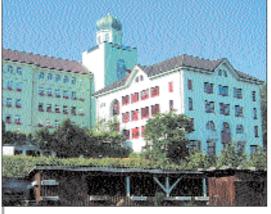
LUGANO (9)

LE CHEF-LIEU DU TESSIN EST TOUJOURS PARMI LES MEILLEURS DU CLASSEMENT, DEVANT LA PREMIÈRE VILLE ROMANDE. LOCARNO SUIT AU 45e RANG.



FRIBOURG (10)

LA CAPITALE FRIBOURGEOISE EST LA PREMIÈRE VILLE ROMANDE. PEUT-ÊTRE PARCE QUE, COMME BIENNE, ELLE EST SUR LA FRONTIÈRE DES LANGUES.



LA PETITE COMMUNE SCHWYTZOISE DE LA RIVE SUD DU LAC DE ZURICH ÉTAIT PREMIÈRE L'AN DERNIER. Elle rétrograde cette année au 25e rang.

Après avoir longtemps joué les bons élèves entre le deuxième et le cinquième rang, Zoug prend

Résultat logique: Zoug

en tête du peloton 2003

enfin la tête: 24 000 postes de travail et la fiscalité cantonale la plus attrayante de Suisse.



LE LOCLE (31)

LA CITÉ DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES FAIT UN FORMIDABLE BON EN AVANT. ELLE VEUT INSTAURER LA GRATUITÉ DE SES TRANSPORTS PUBLICS.

CLASSEMENT DES VILLES

Le palmarès

Par rapport à l'an dernier, plusieurs villes ont fait des bonds spectaculaires dans le classement. Soit vers l'avant, soit vers l'arrière. C'est que nous avons, cette année, subdivisé en deux le critère «culture et sports» et, au lieu de comptabiliser ce que les villes investissaient dans ces deux activités. nous avons choisi de recenser les équipements concrets à disposition de la population. Ce changement rend une comparaison linéaire avec le classement de l'an dernier plus aléatoire. Mais on verra que ce sont grosso modo les mêmes qui jouent les premiers de classe, les mêmes aussi qui occupent la place du cancre.

LES 10 PREMIÈRES VILLES SUISSES

1	ZOUG	6	OPFIKON
2	ZURICH	7	ITTIGEN
3	BÂLE	8	LUCERNE
4	AARAU	9	LUGANO
5	BFRNF	10	FRIBOURG

LES 5 PREMIÈRES **GRANDES VILLES SUISSES**

- ZURICH (2)
- BÂLE (3) BERNE (5)
- LAUSANNE (47)
- GENÈVE (98)





LES 7 PREMIÈRES VILLES **DE SUISSE ROMANDE**

- FRIBOURG (10)
- MEYRIN (20)
- NYON (22)
- NEUCHÂTEL (23)
- SION (28)
- LE LOCLE (31)
- LA CHAUX-DE-FONDS (40)

UNE PARTIE DE LA VIEILLE VILLE DE ZOUG, VUE DEPUIS LE LAC DU MÊME NOM ZOUG NE COMPTE QUE 23000 HABITANTS MAIS ABRITE PAS MOINS DE... 24000 EMPLOIS.

ALAIN ANTHAMATTEN*

OMME CHAQUE année, l'agefi, **∪**en collaboration avec la Haute école valaisanne, propose un palmarès des villes suisses les plus performantes. Cet exercice annuel, initié en 1993, se propose d'établir un classement qualitatif des cent dix villes suisses de plus de 10000 habitants sur la base de vingt critères. Bien entendu, cette sélection n'a rien d'exhaustif, elle n'a pas de prétention scientifique car elle tente simplement de donner un aperçu du dynamisme des villes suisses. Malgré les changements opérés dans certains critères (voir explications ci-dessous), nous avons effectué une comparaison avec le classement établi par nos soins en 2002 (voir l'agefi du 13 septembre 2002) afin de donner une vision plus que statique de ces différentes cités.

Les critères choisis afin de classer ces dernières concernent aussi bien l'économie, le social, l'environnement, la culture et le sport. Ces critères s'inscrivent dans les principaux domaines cités précédemment du concept de développement durable ou «Agenda 21» défini lors de la Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement tenue à Rio en 1992. L'Agenda 21 met l'accent

re le concept de développement durable en mesures concrètes.

► UN BAROMÈTRE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES VILLES

Notre classement, sans pour autant pouvoir tenir compte de l'ensemble des éléments influencant le fonctionnement de nos cités, se veut un baromètre de leur état de santé général. Les critères retenus sont les suivants: sept critères économiques (chômage, construction, impôts, situation financière, dette par

sur le rôle très important des S'il n'est opéré, au détriment 1993. Et enfin les valeurs «sport» puis la première édition de ce leader romand. Il est intéressant aucune pondération entre les trois domaines, les données collectées sont ramenées à une valeur par habitant afin d'assurer la proportionnalité entre villes de dimensions et de dotations structurelles sensible-

ment différentes. Les données sont majoritairement relevées dans l'édition 2002 de l'Annuaire statistique de l'Union des villes suisses où figurent, selon les critères, les valeurs relevées entre 1999 et 2001. Seules exceptions: les valeurs de la population active et

«Zoug a toujours été placée dans les cinq premières villes depuis la première édition en 1993.»

habitant, tourisme, investissements publics), huit critères sociaux (population active, population jeune, santé, culture, sport, prévoyance sociale, formation secondaire, transports publics), cinq critères environnementaux (énergie, eau captée, protection de l'environnement, espaces verts, qualité de l'air).

de la population jeune sont basées sur l'année 1990, les valeurs «espaces verts» sur la statistique OFS 92/97, les valeurs «culture» sur le Cineblitz 2003, sur l'annuaire Scène Suisse 2000/2001, sur le guide des bibliothèques suisses, sur le guide des musées suisses 2002, sur l'annuaire de l'art suisse 1992de hockey sur glace (www.football.ch et www.sehv.ch).

► REDÉFINITION DE LA **CULTURE ET DU SPORT**

Afin d'affiner le classement 2003, nous avons jugé nécessaire de préciser l'aspect culturel et sportif des villes de Suisse. Pour la culture, nous avons comptabilisé les cinémas, musées, bibliothèques - il est utile de pré ciser que nous avons pris en compte les différentes bibliothèques universitaires comme une seule afin de ne pas prétériter les villes qui ne disposent pas d'un établissement d'enseignement supérieur - et les galeries d'art de chaque ville. Autre critère ayant subi une mise à jour: le sport, pour lequel nous avons pris en compte le nombre d'équipes évoluant en LNA, LNB et première ligue dans les sports dits «nationaux» que sont le football et le hockey sur glace.

► ROMANDS HONORABLES **AU CLASSEMENT 2003**

Pour parler des résultats, le classement 2003 révèle à la première place, la ville de Zoug, celle-ci a toujours été placée dans les cinq premières villes et cela de-

collectivités locales pour tradui- de l'aspect environnemental, se basent sur les sites internet classement en 1993. Zoug succè de relever que dix villes rodes ligues suisses de football et de donc à la commune schwytzoise de Freienbach, lauréate de l'édition 2002.

Si le haut du classement est largement occupé par les communes suisses alémaniques, on retrouve Fribourg à la dixième place suivie de Bienne en dixhuitième place. Par conséquent, Fribourg conserve son rôle de mandes sont présentes dans la partie haute du classement. Grâce à Lugano, la Suisse italienne est également présente parmi les dix premières places du classement 2003 des villes suisses.

* Haute école valaisanne (HEVs).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE:

AVEC LE CRITÈRE CULTUREL, LES VILLES ROMANDES SE CLASSENT MIEUX

VEC L'ADOPTION d'un nouveau critère culturel (le nombre de Athéâtres, de bibliothèques et de galeries), la plupart des villes romandes font un bond en avant. Le Locle passe du 98e au... 31e rang, c'est spectaculaire. Nyon avance du 39e au 22e rang, Martigny du 96e au 69e, Sion du 33e au 28e, La Chauxde-Fonds du $62^{\rm e}$ au $42^{\rm e}$, Sierre du $80^{\rm e}$ au $70^{\rm e}$, Onex du $97^{\rm e}$ au 75e, Vevey du 85e au 51e.

D'autres, en revanche, reculent, apparemment pour le même genre de critère: Pully, qui était 79e, devient 95e, La Tour-de-Peilz rétrograde de la 41^e à la 61^e place. Ce sont là des localités suburbaines charmantes, mais où ni la culture ni le sport n'ont constitué des facteurs d'avancement. Et pourtant, si le critère sportif avait compris également les équipes de basket-ball et de volley-ball, nul doute que plusieurs cités romandes se se-

raient trouvées mieux classées. A noter enfin que, juste pour voir, nous avons indiqué dans la toute dernière colonne quelle était la religion politique du syndic (ou maire, ou président, ou bourgmestre) des cent dix villes suisses. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la couleur ne fait rien à l'affaire: tous les partis se retrouvent également bien ou mal classés. ● (GiP)

-	RANG RANG CRITÈRES ÉCONOMIQUES (1 – 7) CRITÈRES SOCIAUX (8 – 15)										CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX (16 – 20) TOTAL PARTI POL.															
										POP. ACTIVE	POP. JEUNE	SANTÉ	CULTURE	SPORT	PRÉV. SOCIAL	E FORM. 2	.2 TRANSPORTS ÉNERGIE EAU CAPTÉE PROT. ENVIR. ESP. VERTS QUALITÉ AIR POINTS DU MAIRE									
VILLES			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20				
ZUG	2	1	3	0	3	1	3	2	3	0	1	1	0	1	1	3	3	В	3	2	2	2	33	PRD		
ZÜRICH	3	2	3	0	2	3	В	2	2	1	В	3	3	2	3	2	2	0	В	3	2	1	31	PS		
BASEL	12	3	3	В	В	3	В	2	3	1	0	3	3	2	3	1	3	В	В	3	3	2	30	PDC		
AARAU	14	4	3	0	3	2	В	1	1	2	1	1	2	3	1	3	3	В	В	3	3	0	29	PRD		
BERN	24	5	3	В	1	1	В	2	0	2	В	2	3	3	2	3	2	0	0	3	2	1	27	PS		
OPFIKON	6	6	2	0	3	3	0	3	0	3	0	0	1	0	В	0	0	2	3	3	3	1	26	UNION COMM.		
ITTIGEN	32	7	3	0	2	1	2	1	0	2	2	1	3	0	В	В	0	2	3	1	3	2	26	UNION COMM.		
LUZERN	11	8	3	0	В	1	В	3	1	1	0	3	3	3	0	3	3	В	0	1	3	1	26	SANS PARTI		
LUGANO	23	9	1	В	3	3	В	3	3	0	0	3	1	3	0	3	3	В	1	2	В	1	26	PRD		
FRIBOURG	9	10	2	1	В	1	В	1	1	0	1	2	1	1	1	3	3	0	1	3	3	2	25	PDC		
BADEN	8	11	3	1	3	В	В	2	3	1	1	0	1	3	0	3	3	В	0	3	0	1	25	PDC		
ST GALLEN	19	12	3	1	1	2	В	1	1	1	1	2	1	1	0	3	3	0	В	2	1	2	24	PS		
WINTERTHUR	7	13	3	0	1	0	2	0	2	0	1	3	3	0	1	2	2	1	В	2	0	1	23	PS		
DIETIKON	18	14	3	0	2	1	2	1	0	2	1	1	3	0	В	0	1	2	0	2	3	0	23	UDC		
KRIENS WETTINGEN	83	15	3	1	В	0	2	1	1	0	2	2	3	0	0	0	3	3	0	3	0	0	23	PDC		
	63	16	3	2	3	1	2	0	2	1 1	1	0	2	0	В	0	0	3	0	2	2	0	23	PDC		
DAVOS BIEL	16	17	3	0	2	1 3	1	3	1	1	2	0	0	1	0	0	3	1 B	0	3	В	2	23	PRD PS		
ALTSTÄTTEN	10 49	18 19	3	0	1	_	В	1	1	1	0	2	3	0	1 P	0	2	_	0	2	3 P	2	23 23	PDC		
MEYRIN	36	20	3	0	2	0	3 2	1 3	1	0	3 3	B 0	3 0	0	В 0	0	2 0	2	3 0	3 0	В 1	0	22	PRD		
CHUR	4	21	3	0	3	1	B	2	1	1	2	1	0	1	0	3	2	0	0	1	0	2	22	UDC		
NYON	39	22	3	0	1	1	В	1	2	0	2	В	1	1	0	3	1		3	2	2	0	22	PS		
NEUCHÂTEL	15	23	2	В	1	В	В	2	3	0	1	3	1	2	1	3	3	0	0	1	0	2	22	POPECOSOL		
ADLISWIL	28	24	3	0	2	2	2	1	1	2	1	1	3	0	В	B	В	2	1	1	3	0	22	PRD		
FREIENBACH	1	25	3	3	3	3	0	2	2	B	3	В	1	В	В	2	1	2	0	1	0	0	22	PDC		
DÜBENDORF	64	26	3	1	2	3	0	0	1	2	1	3	1	0	0	В	0	1	0	2	0	2	21	PEP		
WETZIKON ZH	29	27	3	3	2	2	1	В	2	0	2	0	0	0	0	3	0	1	0	3	0	0	21	LDU		
SION	33	28	1	0	0	1	0	2	0	В	3	1	0	0	1	3	3	В	3	1	2	2	21	PDC		
THUN	61	29	3	0	1	1	1	1	В	В	1	1	3	0	1	3	1	1	0	1	2	2	21	PS		
WIL SG	34	30	3	0	2	0	В	1	1	0	2	3	3	0	1	2	3	В	0	1	1	0	21	PDC		
LOCLE, LE	98	31	3	0	1	3	В	0	0	1	2	2	3	0	В	2	2	1	0	2	1	0	21	POP		
MURI BE	26	32	3	0	2	В	2	1	3	0	2	2	0	0	В	0	2	1	0	3	2	0	21	PRD		
LIESTAL	47	33	3	0	1	1	0	1	0	0	2	0	3	2	В	3	1	0	0	2	0	2	20	PRD		
BÜLACH	17	34	3	1	2	1	0	0	2	1	3	0	В	0	0	3	1	2	В	3	0	0	20	SANS PARTI		
STÄFA	81	35	3	1	2	3	2	0	2	0	2	1	3	0	В	В	1	0	0	1	1	0	20	PRD		
ZOLLIKON	13	36	3	0	3	3	3	0	2	0	0	1	1	0	В	В	2	1	0	3	0	0	20	PRD		
HORW	30	37	3	0	0	0	3	2	3	0	1	3	1	0	В	0	3	3	В	1	В	0	20	PDC		
KÜSNACHT	5	38	3	1	3	3	0	1	1	В	1	3	2	0	В	В	3	1	0	2	В	0	20	PRD		
SCHAFFHAUSEN	37	39	3	0	0	1	1	1	1	1	1	0	3	1	1	2	3	0	В	1	0	0	19	PRD		
CHAUX-DE-FONDS, LA	62	40	3	В	1	1	В	1	0	0	2	3	0	0	1	1	1	1	0	2	2	2	19	PS		
THALWIL	25	41	3	0	3	2	3	В	1	1	1	2	0	0	В	0	1	0	0	1	3	0	19	PDC		
LANGENTHAL	42	42	3	0	1	1	В	1	1	1	2	2	1	0	0	3	1	В	0	2	0	2	19	PRD		
BURGDORF	66	43	3	В	1	2	1	1	0	1	1	2	2	1	0	3	1	В	В	2	1	0	19	UDC		
BRIG-GLIS	22	44	3	1	1	2	1	3	0	В	3	0	0	0	В	3	1	2	0	0	В	2	19	PDC		
LOCARNO	21	45	1	В	3	1	В	3	1	В	1	1	0	2	0	3	2	2	0	1	0	1	19	PRD		
RÜTI ZH	60	46	3	В	2	1	2	1	1	0	2	1	2	0	В	1	В	2	3	1	0	0	19	PDC		
LAUSANNE	43	47	1	В	0	В	В	2	1	1	1	0	1	2	0	3	3	В	2	2	3	1	19	PES		
EINSIEDELN	69	48	3	0	2	2	1	3	В	В	3	3	0	0	В	В	1	2	3	1	В	0	19	PDC		
KLOTEN	46	49	3	1	2	3	1	2	1	2	1	0	1	0	0	0	1	0	В	1	0	0	18	UDC		
USTER	38	50	3	1	2	3	2	0	0	0	2	3	1	0	В	0	0	1	В	1	1	0	18	PRD		
KREUZLINGEN	53	51	3	0	1	2	3	1	0	1	2	В	2	0	0	1	0	1	В	0	1	2	18	PDC		
VEVEY	85	52	1	1	0	2	3	2	В	1	1	0	1	2	0	1	1	В	0	1	3	0	18	PRD		
MEILEN	20	53	3	0	3	3	2	В	0	0	1	2	0	0	В	0	1	3	0	1	1	0	18	UDC		
OSTERMUNDIGEN	78	54	3	0	1	0	1	В	1	3	2	1	В	0	В	0	2	2	1	2	2	0	18	UDC		
SCHWYZ	27	55	3	0	2	3	2	2	В	В	3	В	3	0	В	1	В	0	3	0	В	2	18	PDC		

Attribution des points selon vingt critères retenus

L a note B signifie que le critère est «mauvais».

Pour chaque ville, les points ont été additionnés et ensuite on leur a retranché le nombre de B (points négatifs). Les villes sont classées dans l'ordre décroissant du total des points. A niveau égal, les villes sont classées par ordre alphabétique.

CRITÈRES ECONOMIQUES

1. Taux de chômage en %

3 points inférieur à 2,75% 2 points entre 2,75 et 3,5% 1 point entre 3,5 et 4,25% 0 point entre 4,25 et 5% B supérieur à 5%

2. Nouvelles constructions (taux par habitant)

3 points supérieur à 1,5% 2 points entre 1 et 1,5% 1 point entre 0,5 et 1% 0 point entre 0,2 et 0,5% B inférieur à 0,2%

3. Impôt sur le revenu (marié, actif, sans enfant, revenu de 50000 francs)

3 points moins de 4,5%
2 points entre 4,5 et 5,5%
1 point entre 5,5 et 6,5%
0 point entre 6,5 et 7,5%
B plus de 7,5%

4. Situation financière (excédent de recettes par habitant)

3 points plus de 500 fr.
2 points de 250 à 500 fr.
1 point entre -250 et +250 fr.
0 point entre -250 et -500 fr.
B déficit supérieur à 500 fr.

5. Dette par habitant

3 points inférieure à 1500 fr. 2 points entre 1500 et 3000 fr.

1 point entre 3 000 et 4 500 fr. 0 point entre 4 500 et 6 000 fr. B plus de 6 000 fr.

6. Tourisme (lits d'hôte en % de la population

3 points plus de 3
2 points plus de 2
1 point plus de 1
0 point plus de 0,5
B moins de 0,5

7. Investissements publics (par hab.)

3 points supérieurs à 1000 fr.
2 points entre 750 et 1000 fr.
1 point entre 500 et 750 fr.
0 point entre 250 et 500 fr.
B inférieurs à 250 fr.

CRITÈRES SOCIAUX

8. Population active (au moins 6h. par semaine, en % de la population)

3 points plus de 60%
2 points de 56 à 60%
1 point de 52 à 56%
0 point de 48 à 52%
B moins de 48%

9. Population jeune (0 – 19 ans)

3 points plus de 24%
2 points de 21 à 24%
1 point de 18 à 21%
0 point de 15 à 18%
B moins de 15%

10. Santé (dépenses par habitant)

3 points plus de 500 fr.
2 points de 300 à 500 fr.
1 point de 200 à 300 fr.
0 point de 100 à 200 fr.
B moins de 100 fr.

11. Culture (nombre de bibliothèques, théâtres, galeries en % de la population)

3 points plus de 0,4 2 points de 0,3 à 0,4 1 point de 0,2 à 0,3 0 point de 0,1 à 0,2

12. Sports (équipes de foot et de hockey en LNA, LNB et/ou 1ère ligue)

3 points plus de 3 2 points 3 1 point 2 0 point 1 B aucune

13. Prévoyance sociale (dépenses par habitant)

3 points plus de 1500 fr.
2 points de 1200 à 1500 fr.
1 point de 800 à 1200 fr.
0 point de 400 à 800 fr.
B moins de 400 fr.

14. Formation secondaire en cours (nbre d'étudiants en % de la population)

3 points plus de 9
2 points entre 7 et 9
1 point entre 5 et 7
0 point entre 3 et 5
moins de 3

15. Transports publics (dépenses par habitant)

3 points plus de 600 fr. 2 points de 450 à 600 fr. 1 point de 300 à 450 fr. 0 point de 250 à 300 fr. B moins de 300 fr.

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX

16. Energie (consommation de kWh par ménage)

3 points moins de 5 2 points entre 5 et 9

1 point entre 9 et 13 0 point entre 13 et 17 B plus de 17

17. Eau de source captée (par an/1000 m³)

3 points plus de 40 2 points entre 30 et 40 1 point entre 20 et 30 0 point entre 10 et 20 B moins de 10

18. Protection de l'environnement (dépenses par habitant)

3 points plus de 600 fr. 2 points de 450 à 600 fr. 1 point de 300 à 450 fr. 0 point de 150 à 300 fr. B moins de 150 fr.

19. Espaces verts (en % de la superficie totale)

3 points plus de 5%
2 points de 3,5 à 5%
1 point de 2,5 à 3,5%
0 point de 1,5 à 2,5%
B moins de 1,5%

20. Qualité de l'air (valeurs d'immission en NO2 en ville)

Toutes les communes ne faisant pas ces mesures au centre ville, les points de ce critères sont attribués sous forme de bonus:

1 point aux villes qui sont dans la norme européenne (moins de 50); 2 points aux villes qui sont dans les normes suisses, plus restrictives (moins de 33). Pour les villes qui ne mesurent pas ces valeurs ou dont les valeurs sont supérieures, le critère n'est pas pris en compte.

2 points inférieure à 33 (33 = normes suisses) 1 point inférieure à 50 (50 = normes européennes)

Sources: Critères 1 à 10 et 13 à 18: Statistique des villes suisses 2002; 11: Cinéblitz, Guide des musées suisses, Scènes suisses, Guide des bibliothèques, Annuaire de l'art suisse; 12: Ligue nationale de hockey sur glace, Association suisse de football; 19: Office fédéral de la statistique; 20: Office fédéral de l'environnement, des forêts du paysage.

	RANG RANG CRITÈRES ÉCONOMIQUES (1 – 7) CRITÈRES SOCIAUX (8 – 15) CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX (16 – 20)TO 2002 2003 CHÔMAGE CONSTR. IMPÔTS SIT. FINANC. DETTE/HAB. TOURISME INVESTIS. POP. ACTIVE POP. JEUNE SANTÉ CULTURE SPORT PRÉV. SOCIALE FORM. 2 TRANSPORTS ÉNERGIE EAU CAPTÉE PROT. ENVIR. ESP. VERTS QUALITÉ AIR PC													PARTI POL. DU MAIRE										
VILLES			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		
GOSSAU SG	108	56	3	1	2	0	2	В	1	В	3	2	0	0	0	В	1	0	3	3	В	0	17	SANS PARTI
SOLOTHURN	71	57	3	0	1	1	В	1	0	1	0	В	1	3	0	3	1	В	В	1	3	2	17	PRD
WALLISELLEN	35	58	3	1	2	3	0	0	1	1	1	1	2	0	В	В	1	В	В	2	1	2	17	PDC
WOHLEN AG	48	59	3	В	3	2	2	В	0	0	2	0	2	0	0	2	0	0	1	1	0	0	16	SANS PARTI
BAAR	75	60	3	1	3	1	1	0	3	0	2	В	2	0	В	В	1	2	0	0	0	0	16	PDC
FRAUENFELD	50	61	3	0	1	3	0	1	0	0	2	В	2	0	1	2	2	В	В	1	В	2	16	PRD
MORGES	54	62	3	В	0	1	В	2	0	1	2	В	0	0	0	2	1	1	В	2	3	2	16	PS
REGENSDORF	31	63	3	1	2	3	2	2	0	2	2	0	В	0	В	0	В	2	0	1	В	0	16	SANS PARTI
SPIEZ	44	64	3	1	1	1	1	3	В	В	2	1	В	0	В	1	0	3	0	1	2	0	16	PS
TOUR-DE-PEILZ, LA	41	65	2	0	1	2	2	1	В	0	1	В	В	1	В	3	1	3	0	0	3	0	16	PLS
MUTTENZ	73	66	3	0	1	1	2	0	0	1	2	0	В	0	В	3	1	0	0	1	0	2	15	PDC
HORGEN	65	67	3	0	2	3	В	1	0	0	1	1	1	0	В	1	1	1	2	1	В	0	15	PRD
NEUHAUSEN A. RHEINFALL	74	68	3	0	1	1	2	0	В	2	1	В	3	0	В	0	2	1	0	0	0	2	15	PS
MARTIGNY	96	69	2	В	1	2	В	3	0	В	3	0	0	0	1	2	1	0	3	1	В	0	15	PRD
SIERRE	80	70	3	0	0	1	1	1	0	0	3	0	1	1	1	В	1	2	0	1	В	0	14	PDC
BELLINZONA	45	71	2	В	3	1	В	1	0	В	2	3	0	0	0	3	1	0	0	1	0	0	14	PRD
ILLNAU-EFFRETIKON	52	72	3	1	2	2	2	В	0	2	2	0	0	0	В	0	0	3	0	0	В	0	14	PES
WÄDENSWIL	59	73	3	0	2	3	1	В	0	2	2	2	0	0	В	В	0	1	0	2	В	0	14	PRD
DELÉMONT	77	74	2	В	В	1	В	1	0	0	2	2	В	0	0	3	2	1	0	1	1	2	14	PS
ONEX	97	75	2	0	3	1	2	0	В	0	2	0	3	В	В	В	В	3	0	0	3	0	14	PLS
MÜNSINGEN	70	76	3	0	1	1	2	В	В	В	3	1	1	0	0	В	В	0	3	1	3	0	14	CENTRE
STEFFISBURG	106	77	3	3	1	1	1	В	0	В	2	1	1	0	В	0	В	3	2	1	В	0	14	PRD
OLTEN	55	78	3	В	1	3	В	2	В	2	0	В	0	1	0	3	1	В	В	1	1	2	14	PRD
HERISAU	51	79	3	В	1	1	0	1	0	0	2	2	1	0	0	1	2	0	0	1	В	0	13	PRD
JONA	82	80	3	1	2	3	1	В	1	В	3	0	1	0	В	0	1	0	0	0	0	0	13	PRD
BINNINGEN	76	81	3	0	1	1	3	В	0	1	0	0	0	0	В	В	2	0	0	2	3	0	13	PRD
BIRSFELDEN	102	82	3	В	1	1	2	0	В	3	0	0	2	0	В	0	0	0	0	1	3	0	13	PS
CHAM	94	83	3	0	3	2	1	0	1	В	3	2	1	0	В	В	В	1	0	0	0	0	13	PDC
THÔNEX	56	84	1	1	3	1	3	0	1	В	2	0	2	0	В	В	В	0	0	1	2	0	13	PRD
UZWIL	57	85	3	В	2	2	2	1	0	В	3	В	1	0	0	3	В	0	0	1	В	0	13	PRD
VOLKETSWIL	58	86	3	1	2	1	0	В	2	1	3	0	1	В	В	0	В	2	В	2	0	0	13	UDC
LITTAU	88	87	3	1	В	1	0	В	В	1	3	3	1	0	В	В	В	3	0	1	2	0	13	PRD
EMMEN	92	88	3	0	В	0	1	0	0	0	2	3	1	0	В	0	1	3	0	0	0	0	12	PDC
MONTREUX	91	89	1	0	0	1	1	3	0	0	1	В	В	0	В	0	3	3	0	1	В	2	12	PS
PRATTELN	93	90	3	0	1	1	2	0	В	2	2	В	2	0	В	0	0	0	В	1	0	2	12	UDC
SCHLIEREN	40	91	3	В	2	2	2	0	В	3	0	1	1	0	В	0	1	В	0	1	0	0	12	PRD
LANCY	95	92	1	В	3	1	1	В	0	В	2	0	В	0	0	3	В	3	0	0	3	0	12	PRD
ALLSCHWIL	109	93	3	0	1	1	2	В	0	2	1	0	0	0	В	0	0	0	0	1	2	0	11	PS
MÜNCHENSTEIN	103	94	3	В	1	1	2	В	0	0	1	0	0	0	В	1	1	0	0	2	2	0	11	PRD
PULLY	79	95	2	0	1	1	0	В	0	В	1	В	0	0	В	0	3	3	0	2	2	0	11	PS
WORB	99	96	3	0	1	1	2	В	0	1	3	1	0	0	В	0	В	3	0	0	В	0	11	PS
REINACH BL	89	97	3	1	1	1	3	В	0	1	2	В	1	0	В	0	В	0	В	1	2	0	11	PS
GENÈVE	100	98	В	В	3	2	В	3	1	0	0	В	0	1	1	1	0	В	В	1	3	1	11	ALL. DE GAUCHE
YVERDON-LES-BAINS	72	99	2	В	0	0	В	2	1	0	2	В	В	0	0	1	3	1	0	0	2	0	10	PRD
MONTHEY	90	100	2	1	1	2	В	0	0	В	3	3	0	0	0	0	В	2	0	0	В	0	10	PDC
RENENS	67	101	1	В	0	1	2	В	В	2	2	В	0	0	В	0	1	3	0	0	3	0	10	PS
CAROUGE	84	102	В	2	3	В	0	В	3	В	1	0	В	1	0	1	В	2	0	0	3	0	10	PS
EBIKON	107	103	3	В	В	1	0	0	В	1	3	3	0	0	В	В	В	3	В	1	0	2	10	PDC
PRILLY	101	104	2	1	0	1	1	В	0	1	0	В	3	В	В	0	1	0	0	0	3	0	9	PS
ARBON	87	104	2	0	0	1	В	2	1	B	2	В	0	0	В	В	В	2	В	3	1	2	9	PDC
RIEHEN	68	105	3	0	1	1	3	B	0	В	1	3	В	0	В	В	1	0	0	0	0	0	8	PEP
GRENCHEN	105	107	3	В	1	1	0	В	0	1	1	В	1	0	0	0	1	В	0	1	В	2	7	PS
VERNIER	103	107	1	В	3	1	1	В	В	0	2	0	В	0	В	В	0	2	0	0	3	0	7	PS PS
KÖNIZ	86	109	3	В	1	1	1	В	0	0	1	2	0	0	В	В	В	3	0	0	В	0	6	PS
AMRISWIL	110	1109	3	В	0	1	В	0	0	В	3	3		0	В	В	В	0	0	0	В	0	4	UDC
AIVIRIJVVIL	1110	110	ر ا	Ď	U	1	D	U	U	<u> </u>	<u> </u>	,	1	U	D	D	D		U	U	D	U	4	טטכ

LES VALEURS AFFECTIVES **N'ONT PAS DE PRIX**

GIAN POZZY

UX YEUX DU LECTEUR attentif, il y a évidemment des élé-Aux YEUX DU LECTEUR attentit, it y a consequence des ments déroutants dans ce nouveau «Classement des villes suisses». Le fait, par exemple, que la richissime bourgade de Freienbach (SZ), qui triomphait l'an dernier, se trouve subitement recalée au vingt-cinquième rang. A l'inverse on s'étonnera de voir Le Locle bondir d'un coup de la 81^e et la 31^e place. Et les exemples abondent...

Cela ne signifie pas, bien sûr, que la commune schwytzoise de Martin Ebner ait perdu tous ses atouts en un an; ni que la ville des Montagnes neuchâteloises soit devenue inopinément un paradis fiscal alangui au bord d'un lac. C'est tout simplement que certains critères ont été modifiés, notamment en matière de culture et de sport.

Ce classement n'est donc qu'une indication générale, il n'est pas à prendre au pied de la lettre, sa marge d'arbitraire n'est pas négligeable et il est malaisé de le comparer à celui de l'an dernier. En fait, tout tient au choix des critères et à leur pondération. Et là, chacun a ses propres priorités.

Vous pouvez avoir la fibre écolo et préférer Lausanne, où abondent les espaces verts. Peut-être disposez-vous d'une grosse fortune, et alors vous choisirez Zoug ou Freienbach. Vous êtes féru d'activités culturelles et vous privilégierez Genève, Lausanne, Bâle ou Zurich. A l'inverse, si vous n'utilisez jamais les transports publics, Berne et Bâle n'auront peut-être pas de quoi vous séduire.

Mais on notera tout de même que des villes comme Zoug, Zurich, Lucerne et Bâle sont abonnées au places d'honneur depuis dix ans que ce classement se fait. Il en va de même, parmi les romandes, de Fribourg et Bienne - toutes deux situées sur la frontière des langues, cela dit. Et en revanche, tout au fond du classement, à la place du cancre, on retrouve aussi toujours les mêmes: Amriswil et Vernier, entre autres. L'idée, au fond, est tout simplement de mettre en valeur les villes les plus performantes, celles qui prennent en compte trois aspects majeurs du développement: l'efficacité économique, la préoccupation sociale et le respect de l'environnement. Voilà qui ne vous empêche nullement de préférer vivre à Pully plutôt qu'à Opfikon, à Carouge qu'à Wettingen. Car le soleil d'automne sur les coteaux lémaniques ou les sympathiques pintes où se succèdent les tournées générales ne se réduisent pas en critères statistiques. Les valeurs affectives n'ont pas de prix. ●

La ville de Zoug considère dix secteurs d'activités comme prioritaires à son développement.

Plus qu'un refuge pour holdings

YVES HULMANN

RÂCE À LA fiscalité attractive Tde son canton et à sa proximité avec la région économique zurichoise, la ville de Zoug cumule les notes positives sur le plan des critères économiques dans le classement 2003 des villes suisses.

Selon les dernières données établies par l'Administration fédérale des contributions se rapportant à 2002, l'indice global de la charge fiscale n'atteint en effet que 50,7 dans le canton de Zoug, suivi de près par Schwyz (62,8), contre 89,9 à Žurich, 91,8 à Genève et plus de 130 dans les cantons de Fribourg et du Jura. Pour les entreprises, l'indice total de la charge fiscale sur le bénéfice net et le capital des sociétés anonymes atteint 52,9 à Zoug, battu seulement par le canton de Schwyz (48,5). En 2002, cet indice se situait à titre de comparaison à 106,4 à Zurich, 106,1 dans le canton de Vaud, 128 à Genève et il culminait à 140 dans les Grisons.

Pour les personnes physiques, la comparaison est tout aussi spectaculaire: toujours sur la base d'un indice moyen de 100 pour l'ensemble de la Suisse, l'imposition dans le canton de Zoug est de la loin la plus basse avec un indice de 48,1, contre 63,7 à Schwyz, 85,6 à Zurich, 82,7 à Genève, 111,9 dans le canton de Vaud et 136 à Fribourg.

Pour présenter les différents à ce que certains imaginent, d'activités considérés comme atouts de Zoug – et pas seule- plus de la moitié des recettes prioritaires: le commerce de mament sur le plan fiscal – le pré- fiscales de la ville proviennent tières premières, la grande dissident de la ville de Zoug, Chris- des personnes physiques. toph Luchsinger, répond aux questions de l'agefi.

Dans le classement 2003, Zoug obtient d'excellentes notes pour les critères économiques tels que la fiscalité, la dette par habitant ou les investissements. Avec l'augmentation de la pression de la part de l'Union européenne et d'organismes tels que l'OCDE en vue de réduire les disparités fiscales, craignez-vous que Zoug puisse perdre à terme une partie des avantages qui sont à l'origine de sa prospérité?

Christoph Luchsinger: Lors de la dernière révision de la loi fiscale il y a deux ans, nous avons précisément veillé à maintenir des conditions très attractives aussi bien pour les entreprises suisses que pour les sociétés internationales. Cela en offrant par exemple l'imposition la plus basse sur les capitaux pour les entreprises.

Des efforts sont-ils entrepris afin de limiter la dépendance fiscale de

Zoug envers les sociétés holding? Du point de vue de ses recettes fiscales, la ville de Zoug bénéficie d'une répartition équilibrée entre les revenus provenant des personnes physiques, des sociétés opérationnelles et des sociétés holding. Contrairement

Une certaine pression émane aussi de la Suisse dans le cadre du projet de nouvelle péréquation fiscale. Est-ce que Zoug risque à terme de perdre une partie de son attrait fiscal par rapport à des cantons limitrophes tels que Zurich ou Schwyz par exemple?

- Nos avantages fiscaux n'ont en rien perdu de leur attrait même si, avec la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), nous allons devoir supporter une charge fiscale additionnelle de la part de la Confédération. Cela représente bien entendu un défi important pour notre politique fiscale future. Les 134 millions de charges supplémentaires qui en découlent impliqueront en effet une nouvelle répartition des dépenses entre la ville et le canton de Zoug.

D'un point de vue sectoriel, quels sont les efforts entrepris par Zoug pour se diversifier au-delà de ses activités les plus visibles telles que les holdings financières?

- Il serait faux de réduire les activités économiques de Zoug uniquement aux sièges de holdings financières. La ville met l'accent sur dix autres domaines

tribution, les techniques médicales et le diagnostic, l'informatique et les composants électroniques, la pharma, les services financiers, les articles de sports, la métallurgie ainsi que les instituts de formation.

Boris Becker vient d'annoncer qu'il allait s'établir à Zoug. La ville fait-elle des efforts particuliers pour attirer des personnalités fortunées? - Les contacts avec des personnalités connues s'effectuent de manière naturelle par le biais de leurs propres relations d'affaires. Cela demeurera ainsi à l'avenir. Nous n'avons pas l'intention de pratiquer un marketing spécifique dans ce domaine.

La ville obtient des notes plutôt moyennes en ce qui concerne le sport et la culture. Quels sont les efforts entrepris pour animer la vie à Zoug?

 Nous concevons la ville aussi bien en tant qu'espace de vie, espace pour les activités économiques et lieux mis à disposition pour la culture. La ville dispose d'une commission spécifiquement affectée à la culture. Le sport et la culture disposent de facilités importantes et sont bien ancrées dans la population. Ce qui a permis à Zoug de développer ses spécialités propres entre les pôles de Lucerne et Zurich.